REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 6 mai 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des infrastructures (DI)

Nouvelles mesures transfrontalières pour limiter le trafic pendulaire dans les villages du sud du canton

L'installation de feux de circulation en août 2021 a favorisé une diminution du trafic qui transite chaque jour par les petites douanes du sud du canton (Soral II, Sézegnin, Certoux et Chancy II). Afin de consolider cette tendance, dès lundi 9 mai, ces feux seront reprogrammés pour diminuer encore de 10% le nombre de voitures autorisées à franchir ces douanes aux heures de pointe du matin. Parallèlement, une voie spéciale sera mise en service sur l'axe Viry – Soral pour permettre aux bus, aux covoitureurs et aux cyclistes de ne pas être retardés par le feu.

La Lettre d'intention signée par les autorités genevoises et françaises en 2018 visait pour la fin de l'année 2022, une diminution de 50% du trafic pendulaire transfrontalier transitant par les localités du sud du canton – Soral, Chancy, Perly-Certoux et Avusy côté genevois, Viry, Valleiry et Saint-Julien côté Haute-Savoie –, par rapport à son état de 2017.

Après avoir incité les automobilistes à modifier leur comportement (voir ci-dessous), des mesures dissuasives ont été mises en place en août 2021, avec l'installation de feux de circulation. Ces derniers sont programmés pour ne laisser passer que 80% des voitures qui franchissaient habituellement ces douanes, les jours de semaine entre 6h00 et 8h30. A ce jour, l'ensemble des mesures déployées de manière coordonnée de part et d'autre de la frontière a permis de réduire le trafic de 30%.

Afin de renforcer cette tendance et d'être en mesure d'atteindre les objectifs fixés par la lettre d'intention, il a été décidé de **limiter encore de 10% le nombre de véhicules autorisés à franchir ces petites douanes aux heures de pointe du matin, en reprogrammant les feux. Cette mesure entrera en vigueur le lundi 9 mai**. Concrètement, au passage de la douane de Sézegnin, par exemple, seules trois voitures pourront franchir le feu à chaque phase de vert, qui intervient toutes les 90 secondes.

Par ailleurs, pour ne pas retarder la progression des bus de la ligne 63 des TPG, qui transitent par la douane de Soral II, un axe leur sera réservé à l'intérieur de la zone d'activité de Viry, à proximité du P+R, pour leur permettre de contourner le feu et l'engorgement qu'il provoque. Cette voie sera également ouverte aux véhicules accueillant au moins deux personnes et aux cyclistes. Des contrôles seront régulièrement effectués, côté français, pour empêcher les fraudes.

Des objectifs partagés et des actions communes

Depuis 2018, autorités genevoises et françaises unissent leurs efforts pour limiter le trafic dans les petites localités du sud du canton et les nuisances qu'il génère. Ces automobilistes pendulaires transfrontaliers choisissent généralement ces itinéraires alternatifs pour éviter la douane de Bardonnex.

Pour parvenir à l'objectif fixé par la lettre d'intention, outre l'installation des feux de circulation, trois lignes de bus transfrontalières (62, 63 et 76) ainsi que des mesures en faveur du covoiturage ont notamment été déployées, afin d'inciter les pendulaires à repenser la manière dont ils effectuent leurs trajets.

Pour tout complément d'information: Mme Karen Troll, chargée de communication, DI, T. 076 491 42 29.